

Bruxelles, le 22 août 2017
(OR. en)

11705/17
ADD 1

MI 585
ENT 179
COMPET 572
DELECT 139

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour le Secrétaire général de la Commission européenne, Monsieur Jordi AYET PUIGARNAU, Directeur
Date de réception:	21 août 2017
Destinataire:	Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	C(2017) 5389 final - ANNEXE 1
Objet:	ANNEXE au RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) .../... DE LA COMMISSION énonçant les conditions de classification, sans essais, des produits en bois lamellé croisé relevant de la norme harmonisée EN 16351 et des produits en lamibois (LVL) relevant de la norme harmonisée EN 14374, en ce qui concerne leur réaction au feu

Les délégations trouveront ci-joint le document C(2017) 5389 final - ANNEXE 1.

p.j.: C(2017) 5389 final - ANNEXE 1

Bruxelles, le 3.8.2017
C(2017) 5389 final

ANNEX 1

ANNEXE

au

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) .../... DE LA COMMISSION

énonçant les conditions de classification, sans essais, des produits en bois lamellé croisé relevant de la norme harmonisée EN 16351 et des produits en lamibois (LVL) relevant de la norme harmonisée EN 14374, en ce qui concerne leur réaction au feu

ANNEXE

TABLEAU 1
CLASSES DE CARACTÉRISTIQUES DE RÉACTION AU FEU DES PRODUITS EN
BOIS LAMELLÉ CROISÉ ET DES PRODUITS EN LAMIBOIS (LVL) POUR MURS
ET PLAFONDS

Produit¹	Description du produit	Masse volumique moyenne minimale² (kg/m³)	Épaisseur totale minimale (mm)	Classe³
Produits en bois lamellé croisé relevant de la norme harmonisée EN 16351	Épaisseur de couche minimale de 18 mm	350	54	D-s2, d0 ⁴
Produits en lamibois (LVL) relevant de la norme harmonisée EN 14374	Épaisseur de placage minimale de 3 mm	400	18	D-s2, d0 ⁵

¹ Vaut pour tous les types et colles relevant des normes de produit.

² Établie conformément à la norme EN 13238.

³ Classe telle que prévue dans le tableau 1 figurant en annexe du règlement délégué (UE) 2016/364.

⁴ Classe valable pour tout support ou lame d'air derrière.

⁵ Classe valable pour tout support ou lame d'air derrière.

TABLEAU 2
CLASSES DE CARACTÉRISTIQUES DE RÉACTION AU FEU DES PRODUITS EN
BOIS LAMELLÉ CROISÉ ET DES PRODUITS EN LAMIBOIS (LVL) POUR
REVÊTEMENTS DE SOLS

Produit ⁶	Description du produit	Masse volumique moyenne minimale ⁷ (kg/m ³)	Épaisseur totale minimale (mm)	Classe pour revêtements de sols ⁸
Produits en bois lamellé croisé relevant de la norme harmonisée EN 16351	Épaisseur de couche minimale de 18 mm et couche superficielle en pin	430	54	D _{FL} -s1 ⁹
Produits en bois lamellé croisé relevant de la norme harmonisée EN 16351	Épaisseur de couche minimale de 18 mm et couche superficielle en épicéa	400	54	D _{FL} -s1 ¹⁰
Produits en lamibois (LVL) relevant de la norme harmonisée EN 14374	Épaisseur de placage minimale de 3 mm et couche superficielle en pin	480	15	D _{FL} -s1 ¹¹
Produits en lamibois (LVL) relevant de la norme harmonisée EN 14374	Épaisseur de placage minimale de 3 mm et couche superficielle en pin	430	20	D _{FL} -s1 ¹²
Produits en lamibois (LVL) relevant de la norme harmonisée EN 14374	Épaisseur de placage minimale de 3 mm et couche superficielle en épicéa	400	15	D _{FL} -s1 ¹³

⁶ S'applique aussi aux marches d'escaliers.

⁷ Établie conformément à la norme EN 13238.

⁸ Classe telle que prévue dans le tableau 2 figurant en annexe du règlement délégué (UE) 2016/364.

⁹ Classe valable pour tout support ou lame d'air derrière.

¹⁰ Classe valable pour tout support ou lame d'air derrière.

¹¹ Classe valable pour tout support ou lame d'air derrière.

¹² Classe valable pour tout support ou lame d'air derrière.

¹³ Classe valable pour tout support ou lame d'air derrière.